

Marckolsheim, le 18 septembre 2006

Gérard SIMLER

CONSEILLER GENERAL DU
CANTON DE MARCKOLSHEIM

GS/VP

LA LETTRE DU CANTON DE MARCKOLSHEIM

DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

REUNION DU 21 AOUT 2006
REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2006

Commission Permanente du 21 août 2006

EDIFICES CULTUELS

Bénéficiaire : Commune de Richtolsheim

Subvention : 250,99 € pour la réparation de la suspension des battants des cloches 2 et 3 de l'église.

PROTECTION, VALORISATION DU PATRIMOINE BATI NON PROTEGE

Bénéficiaire : M. Jean MULLER - Wittisheim

Subvention : 116,10 € pour les travaux de crépissage et de peinture de la maison.

DEVELOPPEMENT LOCAL DES BASSINS DE VIE – QUATRIEME TRANCHE 2006

Bénéficiaire : Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs

Subvention : 17 806,50 € pour le fonctionnement de la télévision locale.

Bénéficiaire : Communauté de Communes du Grand Ried

Subvention : 2 467,00 € pour l'Edition du calendrier des manifestations 2006,

Subvention : 5 000,00 € pour le Ried Action Festival 2005,

Subvention : 4 000,00 € pour le Grand Ried expo 2005,

Subvention : 5 000,00 € pour l'éveil musical des enfants,

Subvention : 1 339,50 € pour la sensibilisation des élèves aux milieux humides du Ried.

AIDE EN FAVEUR DE L'ARTISANAT

Bénéficiaire : Avenir Construction Hoffmann - Ohnenheim

Subvention : 6 100,00 € pour la création d'une entreprise de maçonnerie à Ohnenheim (sous réserve d'effectuer le complément de stage de gestion d'une durée de 105h).

..!..

FINANCEMENT DES EMPLOIS AIDES TOS DES COLLEGES

Prise en charge par le conseil général – mois d'avril 2006

Bénéficiaire : Collège de Marckolsheim

Subvention : **288,25 €** pour une personne.

Bénéficiaire : Collège de Sundhouse

Subvention : 141,54 € pour une personne.

Prise en charge par le conseil général – mois de mai 2006

Bénéficiaire : Collège de Marckolsheim

Subvention : **288,25 €** pour une personne.

Bénéficiaire : Collège de Sundhouse

Subvention : **141,54 €** pour une personne.

Prise en charge par le conseil général – mois de juin 2006

Bénéficiaire : Collège de Marckolsheim

Subvention : **288,25 €** pour une personne.

Bénéficiaire : Collège de Sundhouse

Subvention : **141,54 €** pour une personne.

ORGANISATION DE CLASSES DE DECOUVERTES

Bénéficiaire : Association Jeunesse Heureuse - Lalaye

Subvention : **925,00 €** pour l'organisation d'une classe de découverte du 5 au 10 juin 2006, en faveur de l'école d'Elsenheim.

COLLECTE DE VIEUX PAPIERS

Bénéficiaire : Coopérative scolaire de l'école élémentaire d'Ohnenheim

Subvention : **127,36 €** pour la récupération de vieux papiers les 22 et 23/05/2006.

AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

Bourse aux espoirs sportifs

Bénéficiaire : M. Julien HISLER - Marckolsheim

Subvention : **305,00 €** (discipline : Tir).

Natation scolaire – aide aux communes

Bénéficiaire : Commune de Baldenheim

Subvention : **235,20 €** (initiation à la natation scolaire pour les frais de transport des 1^{er} et 3^{ème} trimestres 2005/2006).

Bénéficiaire : Commune de Boesenbiesen

Subvention : **106,20 €** (initiation à la natation scolaire pour les frais de transport du 3^{ème} trimestre 2005/2006).

Bénéficiaire : Communauté de communes de Marckolsheim et environs

Subvention : **1 396,12 €** (initiation à la natation scolaire - 3^{ème} trimestre 2005/2006)

SOUTIEN AUX COLLECTIVITES LOCALES ET AUX ASSOCIATIONS

Soutien aux Projets Territoriaux pour la jeunesse de la CDC de Marckolsheim et environs

Bénéficiaire : Foyer Club des Jeunes de Bootzheim

Subvention : 1 500,00 € -Projet de Découverte de l'activité de tennis de table aux enfants.

Bénéficiaire : Réseau Animation Intercommunale de Marckolsheim

Subvention : 500,00 € - soutien au projet de Joutes Nautiques,

Subvention : 600,00 € - soutien au projet Spectacles Culturels,

Subvention : 1 500,00 € - soutien au projet Arrêts Image sur le 7^{ème} Art

Subvention : 1 500,00 € - soutien au projet Bouge-toi

Subvention : 300,00 € - soutien au projet Discrimination et racisme

FONDS DE SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Bénéficiaire : Association Jeunesse Rurale du Bas-Rhin - Section Locale de Mussig

Subvention : 150,00 € pour l'organisation d'un voyage humanitaire au Sénégal en août 2006.

Bénéficiaire : Conférence Saint Vincent de Paul de Marckolsheim et environs

Subvention : 500,00 € pour le financement des activités 2006, notamment la fourniture d'aliments et de vêtements aux familles en difficultés.

Commission Permanente du 18 septembre 2006

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS D'ENSEIGNEMENTS DES ECOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE AGREEES DU BAS-RHIN

Participation aux frais d'enseignement et de déplacement pour les mois de mai et juin 2006

Bénéficiaire : Ecole de Musique de Marckolsheim

Subvention : 756,21 €

Bénéficiaire : Ecole de Musique Grand Ried

Subvention : 1 518,73 €

Bénéficiaire : Ecole de Musique Intercommunale du Ried - Mussig

Subvention : 848,78 €

PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE 2006

Bénéficiaire : Commune de Muttersholtz

Subvention : 9 155,81 € pour la réfection de la rue du Nord à Rathsamhausen le Bas,

Subvention : 17 210,53 € pour la réfection de la place du Temple et voie d'accès au Cimetière,

Subvention : 4 610,63 € pour la réfection de la rue de la Fontaine et du Chemin des Roseaux.

COLLECTE DE VIEUX PAPIERS

Coop. scolaire de l'école élémentaire de Baldenheim (collectes des 13 et 14/06)	100,16 €
Coop. scolaire de l'école de Bootzheim (collecte du 14/06)	88,64 €
Coop. scolaire de l'école maternelle de Muttersholtz (collecte du 26/06)	39,04 €

AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES EN TRAVERSES D'AGGLOMERATION

Bénéficiaire : Commune de Schwobsheim

Subvention : 4 600 € pour l'aménagement de l'entrée sud le long de la RD 705.

../..

AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVENatation scolaire – aide aux communesBénéficiaire : Commune d'ElsenheimSubvention : **365,80 €** (initiation à la natation scolaire pour les frais de transport de l'année scolaire 2005/2006)Bénéficiaire : Commune de MackenheimSubvention : **330,40 €** (initiation à la natation scolaire pour les frais de transport de l'année scolaire 2005/2006)Bénéficiaire : Commune de SchoenauSubvention : **281,60 €** (initiation à la natation scolaire pour les frais de transport des 1^{er} et 3 trimestres 2005/2006)**REPARTITION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE – EXERCICE 2004****Répartition communale – dotation des communes concernées**

Etablissements	Commune	Communes concernées	Montants attribués 40 %
SYRAL	MARCKOLSHEIM	Marckolsheim	83 252,16 €
		Baldenheim	83 252,16 €
		Artolsheim	2 822,11 €
		Bindernheim	2 822,11 €
		Boesenbiesen	2 822,11 €
		Bootzheim	2 822,11 €
		Elsenheim	2 822,11 €
		Heidolsheim	2 822,11 €
		Mackenheim	2 822,11 €
		Mussig	2 822,11 €
		Muttersholtz	2 822,11 €
		Ohnenheim	2 822,11 €
		Richtolsheim	2 822,11 €
		Saasenheim	2 822,11 €
		Schoenau	2 822,11 €
		Schwobsheim	2 822,11 €
Sundhouse	2 822,11 €		
SAS EMTC	OBENHEIM	Wittisheim	2 907,00 €

Répartition communale – dotation communes défavorisées

Commune	Dotation
Boesenbiesen	10 400 €
Heidolsheim	10 200 €
Saasenheim	9 800 €
Hessenheim	9 800 €
Mussig	9 800 €
Bootzheim	9 200 €
Hilsenheim	7 200 €
Ohnenheim	7 200 €
Wittisheim	6 900 €
Bindernheim	6 900 €

Répartition intercommunale – dotation des communes défavorisées

<u>Etablissements</u>	<u>Communes concernées</u>	<u>Montants attribués</u>
EDF	Sundhouse	392,09 €
SYRAL	Marckolsheim	435,52 €
	Baldenheim	435,52 €
	Artolsheim	435,52 €
	Bindernheim	435,52 €
	Boesenbiesen	435,52 €
	Bootzheim	435,52 €
	Elsenheim	435,52 €
	Heidolsheim	435,52 €
	Mackenheim	435,52 €
	Mussig	435,52 €
	Muttersholtz	435,52 €
	Ohnenheim	435,52 €
	Richtolsheim	435,52 €
	Saasenheim	435,52 €
	Schoenau	435,52 €
Schwobsheim	435,52 €	
Sundhouse	435,52 €	
SAS EMTC	Wittisheim	146,41 €

REPARTITION INTERDEPARTEMENTALE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (EXERCICE 2005) VERSEE AU FONDS DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Lors de la réunion de la Commission Permanente du 23 septembre 2005, le Conseil Général a demandé au département du Haut-Rhin une répartition interdépartementale de la taxe professionnelle versée au fonds départemental 2005 du Haut-Rhin par les établissements PECHINEY - RHENALU, WRIGLEY, DS SMITH et SONY.

1. Répartition communale

1.1. Répartition au titre des communes concernées

Ets PECHINEY-RHENALU à Biesheim

Le schéma de répartition entre les deux départements se présente ainsi :

<u>Dotation à répartir</u>	<u>dont Bas-Rhin</u>	<u>dont Haut-Rhin</u>
1 841 277 €	348 948 €	1 492 329 €

Les communes concernées bas-rhinoises se voient donc attribuer les sommes suivantes :

<u>Communes</u>	<u>Montant Attribué</u>	<u>Communes</u>	<u>Montant Attribué</u>
Artolsheim	33 774 €	Mackenheim	32 567 €
Baldenheim	3 985 €	Marckolsheim	75 989 €
Bootzheim	16 886 €	Mussig	42 216 €
Elsenheim	20 505 €	Ohnenheim	20 505 €
Heidolsheim	15 680 €	Richtolsheim	16 885 €
Hessenheim	19 299 €	Sundhouse	15 679 €
Hilsenheim	12 062 €	Wittisheim	22 916 €

Ets WRIGLEY - FRANCE à Biesheim

Le schéma de répartition entre les deux départements se présente ainsi :

<u>Dotation à répartir</u>	<u>dont Bas-Rhin</u>	<u>dont Haut-Rhin</u>
455 177 €	23 865 €	431 252 €

Seule la commune de Marckolsheim entre dans la répartition avec 33 salariés, une somme de **23 865 €** lui est attribuée.

Ets DS SMITH à Kunheim

Le schéma de répartition entre les deux départements se présente ainsi :

<u>Dotation à répartir</u>	<u>dont Bas-Rhin</u>	<u>dont Haut-Rhin</u>
20 210 €	1 956 €	18 254 €

Seule la commune de Marckolsheim entre dans la répartition avec 16 salariés, une somme de **1 956 €** lui est attribuée.

1.2. Répartition au titre des communes défavorisées

<u>Communes</u>	<u>Dotation</u>
Bootzheim	11 243,06 €

2. Répartition groupements de communes

2.1. Répartition au titre des communes concernées

La dotation communes concernées s'élève à 24 393 € (40% du solde). La répartition s'effectue de la façon suivante :

- Haut-Rhin : 16 387 €
- Bas-Rhin : 8 006 €

Les communes bas-rhinoises concernées et les montants attribués sont les suivants :

<u>Communes</u>	<u>Montant Attribué</u>	<u>Communes</u>	<u>Montant Attribué</u>
Artolsheim	154 €	Hilsenheim	307 €
Baldenheim	154 €	Kintzheim	307 €
Bootzheim	154 €	Marckolsheim	1 155 €
Châtenois	945 €	Scherwiller	526 €
Ebersheim	154 €	Sélestat	4 150 €

REPARTITION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN – INSTITUTION D'UNE COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE – EXERCICE 2006

Constatant que des communes bas-rhinoises, notamment celles d'Artolsheim, Baldenheim, Benfeld, Bootzheim, Châtenois, Ebersheim, Elsenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Kintzheim, Mackenheim, Marckolsheim, Mussig, Muttersholtz, Ohnenheim, Richtolsheim, Scherwiller, Sélestat, Sundhouse et Wittisheim, pourraient être concernées par la répartition de la taxe professionnelle versée au fonds départemental du Haut-Rhin par les établissements "Péchiney-Rhénalu" et "Wrigley-France" implantés à Biesheim, par la Société "Sony" implantée à Bergheim et par la société DS Smith à Kunheim, la commission permanente du conseil général :

- décide de demander au département du Haut-Rhin une répartition interdépartementale des ressources provenant des entreprises précitées (exercice 2006) ;
- sollicité la réunion de la commission interdépartementale, commission dont les sept représentants titulaires ainsi que les sept représentants suppléants ont été désignés par délibération du conseil général du 1^{er} avril 2004.



Gérard SIMLER